

RAPPORT D'ACTIVITE 2021



42



RAPPORT MORAL

Le rapport d'activité qui vous est présenté aujourd'hui montre que notre activité est toujours très soutenue. Notez aussi que depuis le début de l'année 2022, nous avons une dizaine de nouveaux appels.

Notre trente troisième AG est pour nous l'occasion de remercier tous les partenaires institutionnels et autres qui travaillent avec nous.

Merci à nos partenaires financiers sans lesquels nous ne pourrions exercer notre mission. Je pense spécialement au conseil départemental qui nous accompagne depuis de longues années et nous savons pouvoir compter sur lui pour les années à venir.

Au chapitre des remerciements je veux ici remercier particulièrement les assistantes sociales de la MSA, les techniciens de la chambre d'agriculture, et les autres conseillers qui apportent chacun leurs compétences particulières.

Bien sûr je veux saluer le travail de tous nos bénévoles qui sont très actifs sur le terrain et participent aux formations proposées tout au long de l'année. Un grand merci tout particulier à Jean Claude Ker, Jo Viricel et Romain Brosse, pierres angulaires de notre association qui quittent le CA après avoir beaucoup donné pendant de longues années.

Je ne voudrai surtout pas oublier Léa et Marie, nos deux chargées de mission, qui s'investissent totalement dans leurs fonctions (accompagnement, vie associative locale, régionale et nationale). Merci pour les liens qu'elles nouent avec les OPA et autres associations. Sans cesse à l'écoute de nos besoins, elles mettent en place les formations qui font grandir nos compétences.

Ceci étant dit, revenons à ce qui nous soucie le plus dans notre mission. Depuis des années les problèmes économiques sont la plupart du temps à l'origine des appels et des signalements, mais cela masquent bien souvent des situations de surcharge de travail, de souffrances physiques et psychologiques.

A Solidarité Paysans nous sommes convaincus que c'est grâce à l'intelligence collective de tous les acteurs qui gravitent autour du monde agricole que l'on pourra produire ensemble un meilleur accompagnement des personnes en difficultés.

Par delà nos différences, c'est la pluralité de nos compétences qui peut et doit faire advenir un futur plus désirable et plus soutenable pour les femmes et les hommes du monde agricole.

En conclusion, ce qui nous importe avant tout ce sont bien ces femmes et ces hommes que nous voulons placer au cœur de nos engagements de solidarité.

C'est dans cette perspective que nous vous invitons à échanger sous forme d'atelier, pour construire ensemble un dispositif d'accompagnement plus solidaire, plus transversal, plus résilient dans le respect de nos différences et de nos contraintes respectives.

Merci de votre attention,
Jean Luc Rouchon, co-président

VIE ASSOCIATIVE

L'assemblée générale 2020 avait pour thème « Quels espaces collectifs reste-t-il aux agriculteurs et agricultrices ? ». Nous avons pu échanger avec Charles Labouret maire de Cherrier, ainsi que Clémence Rauze et Bertrand Escot de la FD Cuma.

Malgré la pandémie de COVID 19 nous avons su nous adapter et continuer à proposer des espaces de rencontre .

Le conseil d'administration s'est réuni à 6 reprises en présentiel, nous avons pu organiser plusieurs journées de formations et su faire preuve d'adaptation pour maintenir 7 rencontres des groupes d'échanges de pratiques. Toute l'équipe est restée mobilisée pour assurer des accompagnements réguliers et de qualité.

Formations

Accompagner des agriculteurs et agricultrices en difficulté nécessite de se former régulièrement. Elles sont ouvertes à tous les bénévoles et les salariées de l'association.

- deux journées de formation sur la maladie alcoolique avec Dominique Nodin afin de mieux comprendre, accompagner et orienter les personnes que nous rencontrons

- une journée de formation sur les risques psycho-sociaux, avec Véronique Louazel. Une dizaine de bénévoles était présent pour découvrir les différentes formes d'écoutes possibles, dont l'écoute active, grâce à des apports théoriques et des temps de pratique.



- 5 demi-journées d'analyse de la pratique avec la psychologue clinicienne Camille Forge.

Il s'agit d'un temps que nous prenons entre accompagnants, avec une personne extérieure qualifiée, pour parler de situations d'accompagnement qui nous posent problème. C'est l'occasion de réfléchir collectivement à des situations particulières et d'avancer dans nos pratiques d'accompagnement. Ces séances sont ouvertes à tou.tes les bénévoles

- une journée d'accueil des nouveaux bénévoles.

Formations des salariées

- Analyse de la pratique professionnelle entre salarié.es de Solidarité Paysans Rhône-Alpes, 1 jour : Marie et Léa.

- Une journée de formation sur la pratique de la régulation, au Treuil : Léa et Marie

- Autoformation quotidienne sur les questions juridiques, la compatibilité, les aides et les ressources mobilisables pour sortir des difficultés.

Partenariats

Une collaboration en faveur de l'accompagnement avec d'autres structures du département

Comme chaque année nous poursuivons nos partenariats avec les OPA (Organisations Professionnelles Agricoles) et nos partenaires non-agricoles pour l'accompagnement des agriculteurs et des agricultrices. Nous avons également établie une convention de partenariat avec la MSA sur l'année 2021, afin de mieux coordonner nos actions et d'obtenir un soutien financier de leur part.

- participation à la cellule **AREA** pour la détection des agriculteurs en difficulté et la coordination des interventions
- collaboration avec le dispositif **Avenir 42**
- collaboration sur un accompagnement avec le **CILDEA**
- liens réguliers avec la Chambre d'Agriculture, la MSA, les services sociaux du Département, la DDT, la DDPP, les centres comptables, les Tribunaux judiciaires et des acteurs associatifs.
- rencontre avec la FD CUMA

Rencontres des intercommunalités

Les intercommunalités ont un rôle à jouer dans la prévention des risques et l'accompagnement de agriculteurs-trices en difficultés. Pour cela nous rencontrons régulièrement leurs élus.

En 2021, nous avons rencontré des élus de Loire Forez Agglomération et avons poursuivi nos échanges avec Saint Étienne Métropole notamment dans le cadre d'une convention partenariale établie avec les Amis du Treuil. Nous comptons sur ces liens pour que les élus parlent de nous et orientent des personnes en difficultés de leur territoire et soutiennent financièrement nos actions.

Terres buissonnières

En 2021 nous avons collaboré avec la Communauté de communes des Pays d'Urfé et Vals d'Aix et Isable dans la réalisation de leur projet culturel de territoire. Nous les avons mis en lien avec des agriculteurs et agricultrices de leur territoire dans le cadre d'un projet photo qui sera exposé à Saint Germain Laval et Saint-Just en Chevalet en 2022.

La ferme du Treuil

En 2021 le Treuil a été labellisé «Tiers Lieu -Fabrique de territoire ». Le Treuil souhaite favoriser une dynamique pour développer des initiatives au service de la transition agricole, alimentaire et environnementale pour le territoire en accueillant en son sein des structures paysannes (Confédération paysanne 42, Addear 42, le CAJ, Accueil paysan) mais également un réseau de structures agissant pour un monde rural solidaire et une agriculture et une alimentation durable (des AMAP, Terre de Liens, la Ferme au quartier, les Croqueurs de Pommes, la MRJC, l'Echapée Belle et bien d'autres).

Cette année nous avons choisi de participer ensemble au salon de l'Agriculture Paysanne organisé à Saint Etienne le 12 septembre 2021. Nous avons pu présenter notre action et participer à une discussion sur le travail d'accompagnement.



Le collectif, un levier pour accompagner les fermes en difficulté

Depuis 2019 Solidarité Paysans 42 développe, en collaboration avec l'ADDEAR42, des groupes d'échange de pratiques composés de bénévoles et d'agriculteurs accompagnés. Ces accompagnements collectifs ont pour but de **réunir des personnes accompagnées pour parler de leurs pratiques agricoles et envisager des changements et des solutions adaptées sur les fermes en difficultés**. Deux groupes, un dans le nord et l'autre dans le sud du département, se sont réunis régulièrement en 2021 pour travailler sur l'alimentation des troupeaux laitiers et allaitants, avec des interventions de Loire Conseil Élevage et des conseils vétérinaires.



Les participants ont pu échanger dans des espaces sécurisants et non jugeants de leurs pratiques professionnelles dans le but de prendre du recul, transmettre, s'ouvrir à d'autres manières de faire et in fine améliorer son système ou sa conduite. Les groupes se sont réunis sur des fermes de personnes accompagnées qui ont généreusement ouvert leurs portes et accepter de parler de leur travail.

Les groupes continuent et les thématiques évoluent : prévention et immunité des troupeaux, avec l'intervention du vétérinaire Gilles Grosmond ; gestion du temps de travail, avec l'appui de Xavier Coquil (INRAE) et Alexandre Baudoux, et grâce à l'implication des bénévoles. Un financement de la Fondation de France, obtenu fin 2021 grâce au partenariat entre Solidarité Paysans 42, l'ADDEAR 42, Solidarité Paysans en Auvergne, la FRCIVAM AURA, l'INRAE et Vet'Agro Sup, nous permet de continuer **ces groupes d'échanges de pratiques pendant trois ans**.



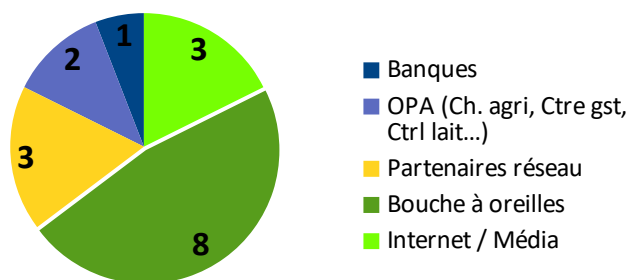
L'ACCOMPAGNEMENT

En 2021, nous avons accompagné **61 personnes ou familles**, sur **60 exploitations agricoles**. Ces chiffres sont stables depuis quelques années, comme le taux de renouvellement des accompagnements, d'environ un tiers.

En 2021, ce sont 17 agriculteurs et agricultrices qui ont fait appel à Solidarité Paysans.

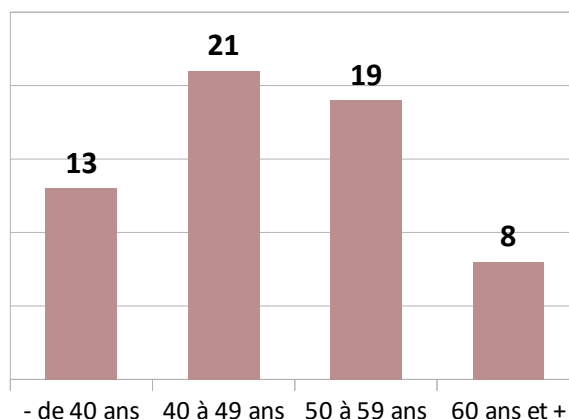
Nous constatons une baisse des orientations par les différentes OPA mais une hausse du bouche à oreille. Merci aux agriculteurs et agricultrices et à leurs proches de nous accorder leur confiance. C'est une reconnaissance de l'utilité de notre association et de ce que l'accompagnement proposé par les bénévoles apporte aux agriculteurs et comment il vient en complémentarité des autres dispositifs mis en œuvre sur le département.

Comment ont ils connu Solidarité Paysans en 2021?

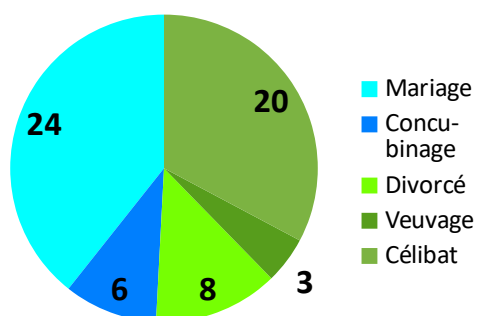


Solidarité Paysans accompagne les agriculteurs et agricultrices à différents moments de leur vie professionnelle. En 2021, nous avons accompagnés 17 agriculteurs et agricultrices installés depuis moins de 10 ans, dont 6 JA. Cette situation nous inquiète : que pouvons nous proposer aux jeunes installé.es afin de prévenir les difficultés ?

Âge des personnes accompagnées

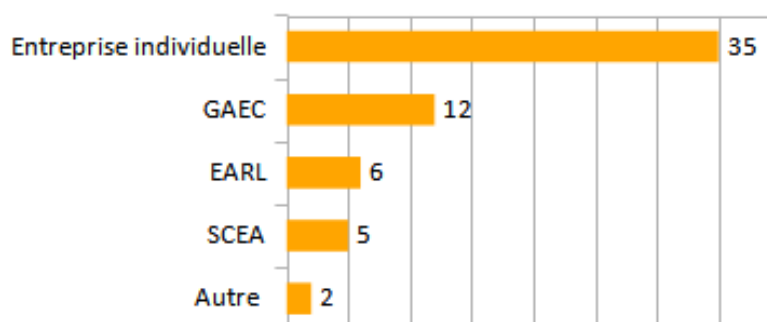


Situation matrimoniale

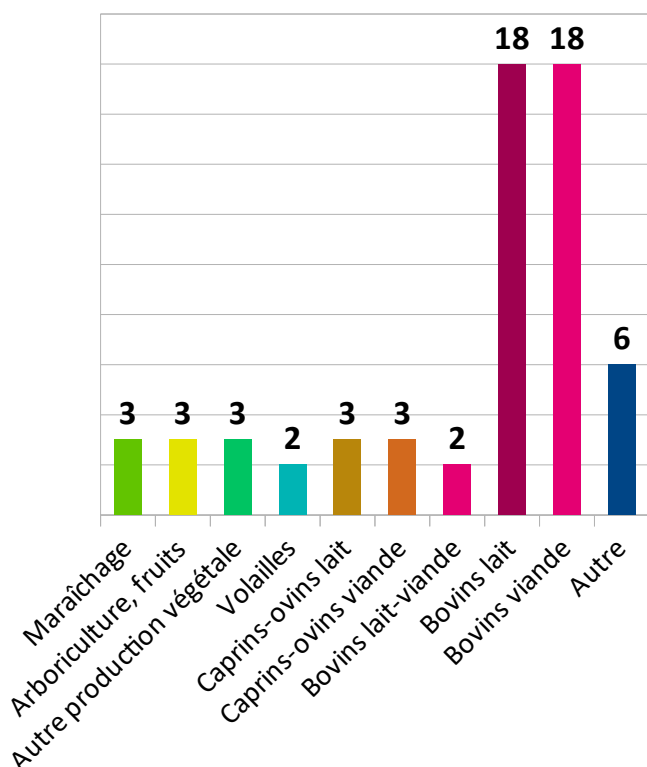


Caractéristiques des exploitations

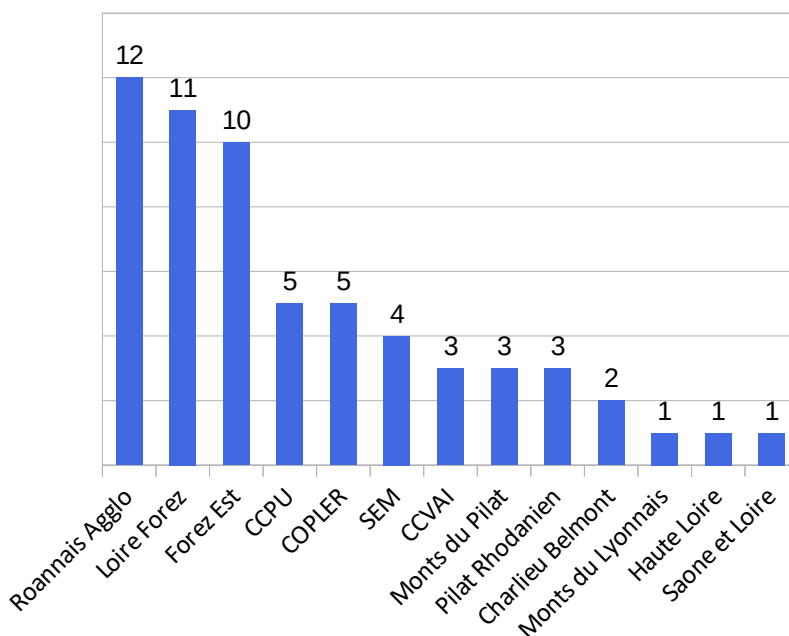
Structure juridique des exploitations



Production principale



Répartition géographique des exploitations



A quelles difficultés font face les agriculteurs et que mettons nous en place ?

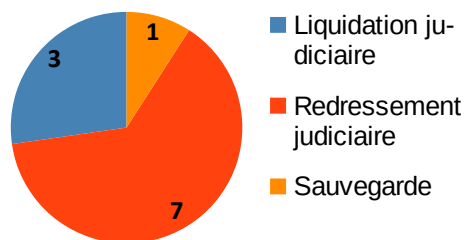
Dans la grande majorité des cas les agriculteur.trices font appel à nous car ils et elles rencontrent des difficultés de trésorerie et souvent un fort taux d'endettement. Cela concerne particulièrement les élevages bovins comme le montre la répartition de nos accompagnements. Bien que la Loire soit une terre d'élevage, nous sommes préoccupés pour l'avenir de cette filière.

Bien souvent également, la personne qui nous appelle est confrontée à une période difficile (crise familiale ou professionnelle) et recherche un regard extérieur pour l'accompagner à y voir plus clair, à prendre les bonnes décisions et sortir de l'isolement.

A Solidarité Paysans Loire nous proposons avant tout un accompagnement humain, qui respecte l'entièreté de la personne et ses choix passés et futurs.

En 2021, notre activité principale a été le traitement de la dette et l'accompagnement administratif. Pour faire face aux difficultés financières :

- Nous avons accompagné 11 agriculteurs.trices en procédure collective. Les sauvegardes et redressements judiciaires permettent de faire cesser les poursuites (huissiers, saisie) et d'étaler la dette. La période d'observation (d'un an en moyenne) offre un temps de respiration précieux pour préparer l'avenir.
- Nous avons échangé avec des huissiers et des fournisseurs pour faire baisser la pression qu'ils exercent.
- Nous accompagnons à la gestion administrative et à la réflexion sur le modèle économique et agricole.
- Nous faisons le lien avec les différentes institutions pour permettre l'accès aux aides sociales, alimentaire et financière.



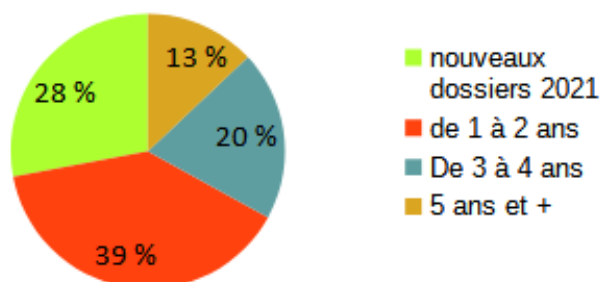
Accompagner à Solidarité Paysans c'est aussi lutter contre l'isolement que subissent les agriculteurs et les agricultrices. Les difficultés entraînent souvent :

- Une perte d'autonomie et un sentiment de honte
- Des conditions de travail qui engendrent des risques psycho sociaux
- Le sentiment de survivre plutôt que de vivre

Bénévoles et salariées sont formés à l'écoute active, nous prenons le temps d'écouter les difficultés rencontrées et d'accompagner à l'identification des ressources et des possibilités pour s'en sortir. Nous nous rendons disponibles pour être présent.es lors de différents rendez vous (huissier, mandataire judiciaire, banques, centre comptable ect).

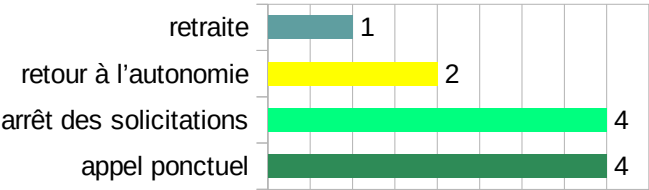
Durée et clôture des accompagnements en 2021

A Solidarité Paysans nous respectons et acceptons le cheminement des personnes vers l'acceptation de leur difficulté et l'identification des ressources qui permettent de les surmonter pour leur permettre de retrouver leur autonomie. C'est pourquoi certains accompagnements peuvent durer plusieurs années : l'association reste à la disposition des agriculteurs.trices tant qu'ils en font la demande. Mais nous constatons également que les situations sont de plus en plus difficiles, par la complexité administrative croissante, la souffrance psychologique des personnes que nous accompagnons ou les situations financières très dégradées qui demandent du temps pour retrouver une certaine stabilité.



Cette année, ce sont aussi 11 accompagnements que nous avons terminé.

Raison de l'arrêt de l'accompagnement



Les projets pour 2022

- Participation à l'Assemblée Générale de Vivre Bio le 30 mars 2022
- Participation au COPIL sur la transmission organisée par Roannais Agglomération
- L'accueil de l'Assemblée Générale de SP Rhône-Alpes et AURA le 7 avril au Treuil
- Participation aux temps d'intelligence collective pour définir et mettre en œuvre le projet du Treuil
- De nombreuses formations pour les bénévoles et les salariées

Notre association est soutenue par



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Communauté
de Communes
des Monts
du Pilat

